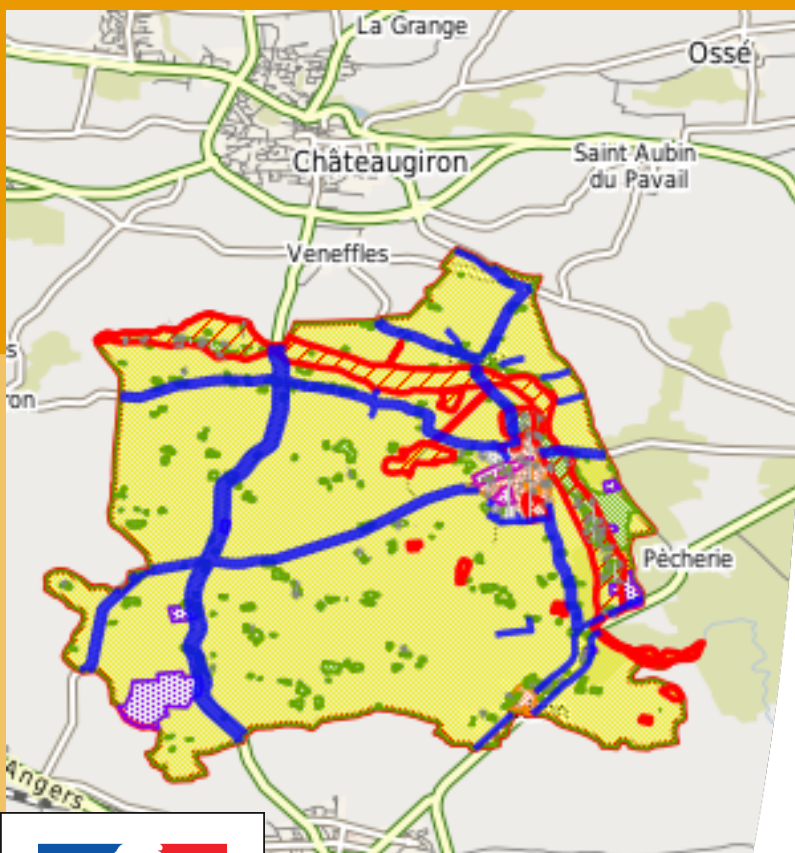


Actualisation du standard PLU POS version 2



Jean-Loup Delaveau
 Secrétariat de la COVADIS
 Benoit Gourgand
 Département urbanisme



COMMISSION DE
 VALIDATION DES
 DONNÉES POUR
 L'INFORMATION
 SPATIALISÉE

Ressources, territoires et habitats
 Énergie et climat
 Développement durable
 Prévention des risques
 Infrastructures, transports et mer

Présent
 pour
 l'avenir

- Pourquoi une version 2 ?
- Nature des évolutions du géostandard PLU
- Projet de décision
- Modalité de mise en ligne



Pourquoi une version 2 ?

- Evolution du code de l'urbanisme
 - Standard v 1.2 : basé sur le code en date du 1/01/2010
 - Standard v 2 : basé sur le code en date du 16/03/2012
 -
- Ajouts décidés par le GT PLU animé par CERTU et DGALN
- Attentes du projet GéoADS au niveau de la structure de mise en œuvre (partie C)



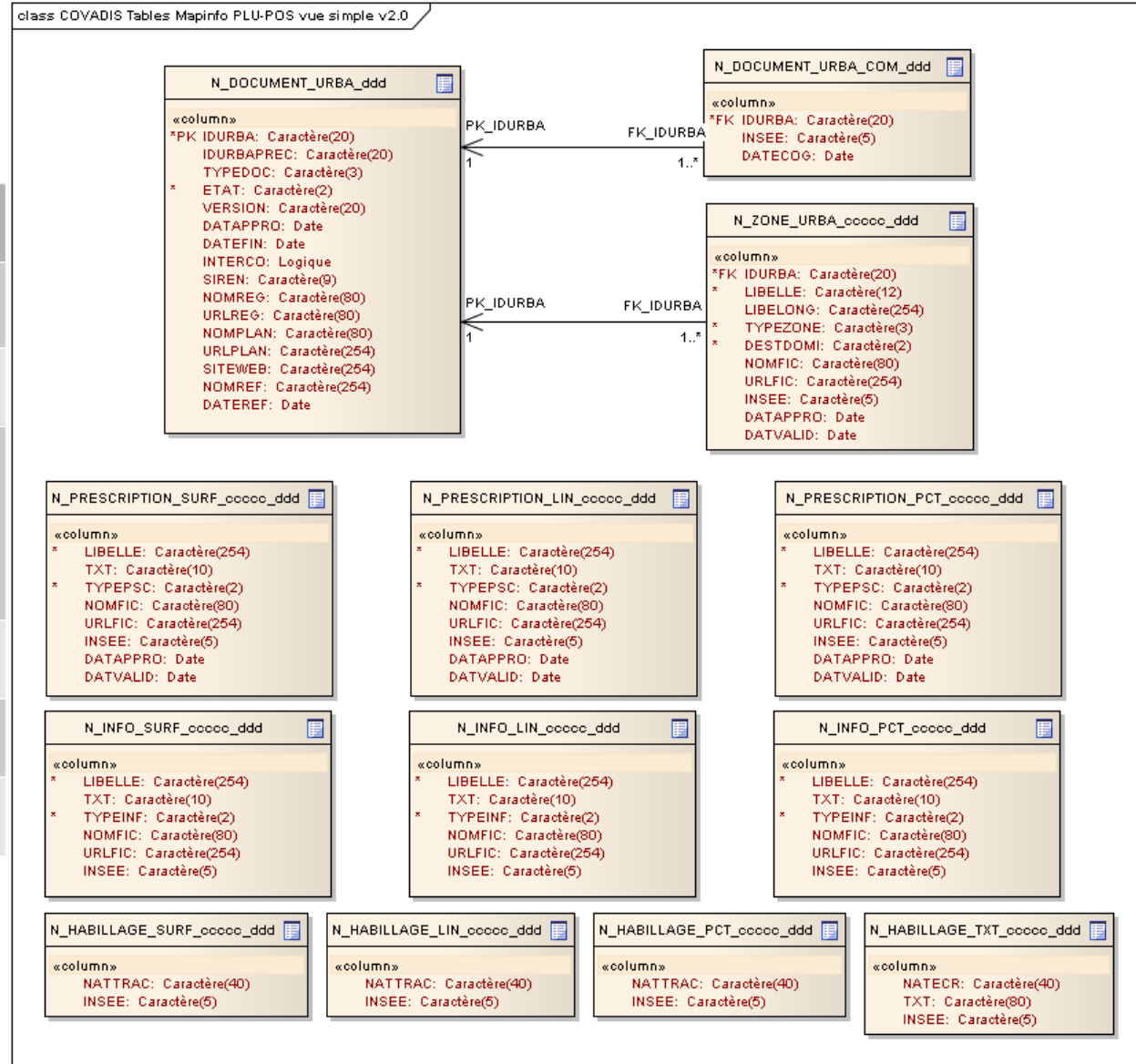
Nature des évolutions

- Ajouts apportés au modèle
 - 5 nouveaux attributs facultatifs
 - Ajout de libelong à la classe ZoneUrba
 - Ajout de champs url pour l'accès aux documents associés (règlement, plan)
 - Listes de valeurs énumérées
 - Mise à jour des références aux codes
 - Ajout des valeurs nouvellement introduites par le code
- Correspondance des types de zones entre POS et PLU
- Structure des données
 - Insertion du schéma physique de données
 - 1 à 2 nouveaux champs facultatifs par table
 - Mise en cohérence des noms de champs avec CCTP CNIG

Nature des évolutions

Correspondance des types de zones

POS	PLU
Zone U	Zone U
Zone NA	Zone Auc Ou Zone AUs
Zone NB	Zone Nh
Zone NC	Zone A
Zone ND	Zone N



Projet de décision

- La COVADIS approuve les évolutions apportées au géostandard PLU-POS et valide la version 2 du document.
- La version 2 s'applique à compter du 13 juin 2012 à tout nouvel effort de production ou standardisation
- Cette décision n'impose pas la reprise des données déjà standardisées avec la version 1.2 du géostandard PLU-POS.

Mise en ligne du géostandard v2

- Comment mettre en ligne la version 2 ?
 - Point de vue métier : elle annule/remplace la version 1.2
 - Point de vue ADL : la version 1.2 doit rester accessible en ligne car des données sont conformes à cette version.
- Proposition corollaire de la décision COVADIS
 - 1) Conserver en ligne les articles sur la version 1.2 du standard avec le statut « remplacé », et en les archivant dans une rubrique « Versions remplacées des géostandards »
 - 2) Publier la version 2 du standard PLU dans un nouvel article précisant ses conditions d'application.